

# Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. le directeur Burgener, qui nous met sous le charme de sa parole aimée et qui nous dit, en termes délicieux, tout le plaisir que le Valais éprouve à recevoir ses confédérés de la Suisse française.

Preennent encore la parole : MM. Latour, Blaser, Henchoz, Allet, etc.

Notre collègue, *M. Barbey*, inspecteur scolaire et chef de service à l'Instruction publique, à Fribourg, propose comme sujet à mettre à l'étude pour 1912 : *L'utilité et l'organisation des conférences du corps enseignant*. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et vaut à M. Barbey l'honneur d'être désigné comme rapporteur pour l'année prochaine.

Neuchâtel est désigné comme prochain lieu de notre réunion, et M. Léon Latour est acclamé comme président.

A. PERRIARD.



## LE DIMANCHE

Les vieilles cloches d'airain,  
Joyeuses et solennelles,  
Chantent gaiment leur refrain  
En conviant les fidèles.  
Là-haut le ciel est d'azur ;  
L'oiseau chante sur la branche  
Tout sourit, tout est plus pur :  
C'est dimanche.

Ce sont tous des cœurs vaillants,  
Des travailleurs de la terre,  
Armaillis ou paysans  
Venant offrir leur prière.  
Belles filles, jeunes gens,  
Vieux dont la tête se penche  
Arrivent en devisant :  
C'est dimanche.

Chacun laisse ses travaux  
A la fin de la semaine.  
Les clochettes des troupeaux  
Seules résonnent lointaines.  
Et par les chemins ombreux  
On voit vers l'église blanche  
Venir des groupes joyeux :  
C'est dimanche.

Puis dans la petite église  
Les chants pieux lentement  
Montent sous la voûte grise  
Vers le Dieu bon et puissant.  
Là, oubliant ses douleurs  
Notre âme bien mieux s'épanche  
La paix descend dans les cœurs :  
C'est dimanche.

Fernand RUFFIEUX.



## ECHOS DE LA PRESSE

*Histoire et Géographie locales.* — Il y a longtemps que nous recommandons aux lecteurs du *Bulletin* de ne pas négliger ce qui, dans l'histoire locale, peut illustrer l'histoire nationale et porter l'élève à l'amour du coin de terre qui l'a vu naître et grandir. Quant à la géographie locale, elle est devenue une introduction à la géographie proprement dite. Les idées que M. Horner a prônées il y a 25 ans déjà,

sont adoptées actuellement dans tous les pays. Nous reproduisons à titre documentaire, la circulaire du ministre de l'Instruction publique française du dernier cabinet (Briand).

\* \* \*

*Circulaire ministérielle du 25 février 1911 adressée aux recteurs et relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales.* — Un vif mouvement d'opinion s'est produit en ces dernières années en faveur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les divers ordres d'enseignement et tout particulièrement dans les écoles primaires et primaires supérieures. Il a trouvé un puissant écho, non seulement dans de nombreuses sociétés scientifiques et littéraires, mais encore dans plusieurs conseils généraux et dans l'Université elle-même. Tout récemment encore, à l'occasion de la discussion du budget de l'Instruction publique, des vœux étaient émis, avec l'approbation de la Chambre tout entière, en vue du développement de cet enseignement.

C'est un fait malheureusement trop certain que la plupart des élèves et un trop grand nombre de Français ignorent presque entièrement tout ce qui a trait à la géographie et à l'histoire de la commune, du département où ils sont nés et de l'ancienne province dont ce département faisait partie avant la Révolution. Il y aurait cependant le plus sérieux avantage à ce que tous connussent bien la physionomie particulière de la terre natale, ses ressources, les coutumes et les mœurs de ses habitants, leurs traditions, contes, proverbes, légendes, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens éminents qu'elle a enfantés.

Or, dans notre France, si fertile en talents et en dévouements, il n'est pas un coin de terre qui n'ait son histoire particulière, d'où se dégage presque toujours une vertu éducative, une leçon de civisme ; il n'est pas un seul de nos départements qui ne puisse s'enorgueillir d'avoir vu naître des hommes remarquables à divers titres, dont il serait juste d'honorer le souvenir, ne fût-ce que pour tenter de leur susciter des imitateurs et des émules.

On est d'autant plus attaché à son pays qu'on a de plus nombreuses raisons de l'aimer, de s'y sentir en quelque sorte solidaire des générations disparues, et l'amour du sol natal, comme je le disais à la Chambre des députés, est le plus solide fondement de l'amour de la patrie.

C'est pénétré de cette conviction que je crois devoir vous recommander de porter votre attention la plus vigilante sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales.

Il ne s'agit pas évidemment de créer de toutes pièces un enseignement nouveau, venant s'ajouter à tous les autres, et en particulier à celui de l'histoire nationale, qui doit avoir la première et la plus éminente place. Les programmes de nos diverses écoles ne sont déjà que trop chargés. Peut-être aussi risquerait-on ainsi de manquer le but visé. Les maîtres pourraient se croire invités à exposer d'une manière continue et détaillée l'histoire de leur province. Cette préoccupation d'être méthodique et complet, qui empêche souvent de tirer de notre histoire

nationale toutes les leçons qu'elle comporte, pourrait stériliser aussi l'enseignement de l'histoire locale, en lui ôtant tout attrait. On ne saurait songer, du reste, à séparer l'histoire et la géographie locales de l'histoire et de la géographie nationales, qui en sont comme la synthèse.

Sans qu'il soit absolument nécessaire de faire une place à part à la géographie et à l'histoire locales, il est souhaitable qu'elles soient pour nos maîtres un objet de constante préoccupation. Il convient, notamment, que dans toutes les classes il y ait au mur, exposées bien en vue, les cartes de la commune, du canton, du département, cartes simples, au besoin faites à la main, mais dont, sans effort, la vue quotidienne initiera les enfants à la configuration de leur terre natale, à ses noms géographiques les plus familiers. Il convient également que les bibliothèques scolaires, même celles des communes les plus reculées, renferment les livres descriptifs, les monographies spéciales, les conférences, qui ont été inspirés par les choses et les hommes de la région : les adultes ne sauraient occuper leurs loisirs d'une manière plus saine qu'à les parcourir, et les maîtres n'auront pas de peine à y trouver pour les plus jeunes des exercices de lecture et de dictée.

Il importe surtout de mêler intimement l'enseignement de la géographie et de l'histoire locales à celui de la géographie et de l'histoire nationales en puisant le plus possible les exemples dans le milieu même où les élèves résident, qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Ce qui fait que l'histoire apparaît généralement à l'enfant comme une étude difficile et peu attrayante, c'est qu'elle lui est trop souvent présentée d'une manière abstraite et sans lien avec la réalité qu'il peut concevoir. On ne l'y intéresse vraiment qu'à la condition de solliciter sa curiosité ou de provoquer son émotion. C'est surtout pour lui que l'histoire doit être, suivant le mot de Michelet, une résurrection. Et comment réussira-t-on mieux à la rendre telle à ses yeux qu'en la plaçant dans le cadre de son existence quotidienne, qu'en lui rappelant les faits dont sa région a été le théâtre, en lui racontant la vie de ceux de ses aïeux dont la mémoire a mérité de survivre, en lui montrant, tout près de lui, des sites, monuments, ruines, vestiges divers, propres à faire naître des visions évocatrices et de fortes impressions ?

.....  
Ainsi nourrie pour ainsi dire des sucs du terroir, l'histoire nationale sera plus vivante et mieux comprise. N'a-t-on pas dit justement d'elle qu'elle était surtout dans les archives de nos communes ?

A ce point de vue, vous ne sauriez trop encourager, Monsieur le Recteur, la rédaction de monographies communales, qui a pris un si rapide et si heureux développement en ces dernières années. Ces monographies sont dues à des auteurs très divers, mais principalement à des maîtres de l'enseignement primaire.

Nos instituteurs, d'ailleurs, en raison même de leurs fonctions, sont particulièrement désignés pour entreprendre et mener à bonne fin d'intéressants mémoires sur l'histoire locale. Le plus souvent, en effet, ils sont, en même temps qu'instituteurs, secrétaires de mairies et, comme tels, conservateurs des archives communales. C'est là surtout, c'est dans les registres des délibérations, les procès-verbaux, les comptes, les pièces cadastrales, l'état civil, tous documents abondants

en renseignements sur l'administration, les événements locaux, les familles, etc., qu'ils peuvent puiser les plus précieux éléments de leur travail. Mais, pour mettre en œuvre ces matériaux, il leur faut, au préalable, les classer et les inventorier. Les archives municipales seront certainement appelées à tirer grand profit d'une telle organisation qui serait peut-être longtemps attendue si l'instituteur ne prenait l'initiative de recherches historiques sur le passé de la commune.

Afin de montrer tout le prix que j'attache tant à ces recherches qu'à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, j'ai décidé, étendant par un arrêté de ce jour le principe déjà consacré en ce qui concerne les œuvres complémentaires de l'école, de réserver un contingent spécial de distinctions honorifiques aux divers membres du personnel enseignant primaire qui auront le mieux collaboré à l'œuvre éducatrice à laquelle je les convie.

. . . . .  
D<sup>r</sup> Eugène DÉVAUD.

---

\*  
—————

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

**Annuaire de l'instruction publique en Suisse, 1911**, publié par François GUEX, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, un vol. in-8° de 534 pages, Lausanne, Payot, 1911.

L'édition française de l'*Annuaire de l'instruction publique* en Suisse a paru pour la première fois l'année dernière. Cet ouvrage important et utile est subventionné par la Confédération et les cantons romands. Le volume que nous signalons, contient trois parties bien distinctes. La première renferme des monographies pédagogiques dues à la plume de spécialistes compétents en matière d'instruction et d'éducation. On y trouve une pénétrante étude sur la pédagogie française, dans laquelle M. Guex s'est attaché à caractériser les tendances actuelles de l'école en France et en Allemagne, et à marquer les différences nombreuses qui les distinguent et les séparent. Aidé de la bibliographie publiée par la *Zeitschrift für Psychologie*, M. Larguier des Bancelles essaye de dégager les courants d'idées qui se manifestent chez les philosophes contemporains et signalent les principales recherches, celles du moins qui lui paraissent accuser une orientation nouvelle. MM. Henchoz et Cristiani traitent la question de l'hygiène scolaire : le premier fait une revue des événements de l'année, indique les travaux accomplis, passe en revue les communications faites au III<sup>me</sup> congrès international qui a eu lieu à Paris les premiers jours du mois d'août dernier et donne un aperçu descriptif de l'exposition organisée à cette occasion ; le second émet des considérations générales au sujet de la loi genevoise relative à l'organisation du service de l'hygiène et reproduit un exemplaire de chacun des